

Mai 2016 # N°1

L'ÉDITO

Et dire que l'on a pu y croire

Les prix agricoles des produits laitiers et du porc s'effondrent et on ne voit pas bien comment et quand la situation se retournera alors que certains croyaient que les prix des produits agricoles étaient durablement orientés à la hausse.

"*Il fallait nourrir la planète*", tel était le slogan de la génération d'après-guerre. La France disposait d'un atout considérable. Dans l'Europe des six pays qui constituaient le noyau original du Marché commun, plus de la moitié des terres arables étaient situées sur son territoire. Nous avions vocation à devenir "Le" grand pays agricole de l'Europe. Mais il a fallu se rendre à la raison. Nos voisins Hollandais étaient meilleurs que nous pour le commerce et malgré l'exiguïté de leur territoire, ils dégagent chaque année un excédent agroalimentaire de 25 milliards €, soit plus de deux fois mieux que nous. Quant aux Allemands, même après la réunification, leur surface agricole par habitant est deux fois inférieure à la nôtre. Cela ne les empêche pas d'exporter plus que nous de produits agricoles et alimentaires. Rien de catastrophique cependant, la France reste le premier pays producteur agricole en Europe et le solde extérieur est désormais constamment positif avec près de 10 Milliards € alors que l'Allemagne garde un déficit du même ordre.

Notre problème est culturel. Nous nous obstinons à croire que nous pouvons être compétitifs sur les matières premières. Or, nous voyons chaque jour de nouveaux concurrents apparaître dans cette course sans fin. Les producteurs de porcs bretons se croyaient invincibles grâce à la taille de leurs ateliers. Les producteurs allemands et espagnols leur ont porté des coups redoutables. Les producteurs céréaliers du Bassin parisien s'imaginaient performants. Comment pourraient-ils résister à une montée en puissance de l'Ukraine qui dispose de plus de 40 Millions ha des meilleures terres du Monde ?

Dans le domaine agricole comme dans le domaine industriel, les pays riches n'ont aucune chance de pouvoir gagner une telle compétition sur les marchés des matières premières. La seule solution est la montée en gamme. Le meilleur exemple est celui du vin. Ce secteur a doublé sa part dans le chiffre d'affaires de la Ferme France et il est parvenu à la première place à égalité avec les céréales et cela sans augmenter les quantités récoltées depuis 50 ans. Cela signifie que nous connaissons la solution pour reconquérir de la valeur ajoutée. Pas évident cependant car il n'y a rien de plus difficile que de changer de culture !

la France
reste le
premier pays
producteur
agricole en
Europe

Le meilleur
exemple
est celui
du vin



Pourquoi se laisser distancer par notre voisin espagnol ?

Allemagne, principal importateur mondial de vins en vrac

Elevage

En 2014 tous les espoirs semblaient permis

Faut-il regretter la place marginale de la France sur le marché des vins en vrac ?

D'après une étude de la Direction générale des Douanes, les échanges mondiaux de vins en vrac progressent de 6,5% par an en valeur alors que la moyenne n'est que de 5,2%. Or sur ce marché, la France n'occupe que 6% de part de marché contre 14% pour l'Italie et 33% pour l'Espagne.

Les producteurs français n'auraient-ils pas dû saisir cette opportunité ? Pourquoi se laisser distancer par notre voisin espagnol ? Pourquoi les acteurs de la filière ne prennent pas les moyens de reconquérir ce marché s'il est porteur ? L'explication est simple. Le marché des vins en vrac constitue certes 40% des volumes échangés dans le monde mais seulement 11% de la valeur !

En fait, les producteurs français ont su conquérir de très importantes parts de marché sur les vins de qualité. Les excédents ont été de 4,6 milliards € pour les vins calmes et de 2,9 pour les vins mousseux soit au total 7,5 milliards €. Regretter notre faible performance sur le vin en vrac, c'est commettre la même erreur que ceux qui voudraient reprendre pied sur le marché des textiles bas de gamme. Le seul regret possible concerne les entreprises de négoce de notre pays. L'Allemagne est le principal importateur mondial de vins en vrac pour le mettre en bouteille et le revendre aux autres pays de l'Union Européenne. Mais peut-être que l'Espagne sera rapidement en mesure de faire directement l'embouteillage sur son territoire.



<http://www.pleinchamp.com/viticulture/actualites/france-les-exportations-importations-de-vin-en-vrac-restent-marginales-l-espagne-domine>

20% de lait en trop sur le marché mondial

Comment se fait-il que le marché des produits laitiers soit tombé aussi bas alors qu'en 2014 tous les espoirs semblaient permis ? La Chine avait besoin de poudre pour nourrir ses enfants. Quoi de plus convaincant que ce type d'argument ? Le prix du lait s'envolait et dépassait les 400 € la tonne. Dans cette conjoncture favorable, de nombreux éleveurs ont voulu profiter de la fin des quotas laitiers annoncée pour 2015 en développant leur production et investir dans de nouvelles salles de traite ou de nouveaux bâtiments. Malheureusement, tous les producteurs ont fait de même dans le monde et ils ont été favorisés par des conditions climatiques favorables.

suite page 3



La crise du lait est installée et l'Union Européenne est prise au dépourvu

20% de lait en trop sur le marché mondial (suite)

Résultat, la production mondiale a augmenté de 12 millions de tonnes en 2014 et 2015 alors que le total du marché mondial n'est que de 60 millions de tonnes et qu'il ne progresse que de 1 à 1,5 millions de tonnes par an.

C'est l'Union Européenne qui a réalisé la plus grande part de la production supplémentaire avec 6 millions de tonnes de plus quand les deux autres grands exportateurs mondiaux que sont la Nouvelle Zélande et les États-Unis connaissent une progression de 2 millions de tonnes chacun. Comme les débouchés intérieurs étaient à peu près saturés, tout cet excédent a été transformé en poudre. **Les prix se sont effondrés. De plus en 2015, la production européenne s'est encore accrue de 3%.** Parallèlement la demande chinoise a chuté à cause du ralentissement de la croissance et aussi de la volonté de l'Etat chinois de réduire les importations pour diminuer la concurrence sur la production interne.

La crise du lait est installée et l'Union Européenne est prise au dépourvu faute d'avoir anticipé en créant un mécanisme de gestion de crise avant de supprimer les quotas laitiers. **Les Néo-Zélandais n'ont qu'une seule entreprise d'exportation, Fonterra.** Cette entreprise prend les moyens de soutenir les éleveurs en difficulté. **Les Américains ont mis en place des mécanismes d'assurances marges** et encouragent le développement du marché intérieur par des aides à la consommation. Il serait utile que l'Union Européenne adopte une stratégie de filière et ne se contente pas de supprimer les mécanismes anciens. **Mais a-t-on les moyens de se battre sur les matières premières ?** Ne faut-il pas privilégier plutôt la montée en gamme ?

Grande Culture

un niveau record de 472 millions de tonnes



Pour la 4^e année de suite, une récolte mondiale abondante

D'après les estimations du 28 avril dernier, le Conseil International des Céréales annonce que la récolte mondiale de céréales sera pour la 4^e campagne consécutive supérieure à 2 milliards de tonnes. Les stocks de report devraient être à un niveau record de 472 millions de tonnes soit plus d'un an et demi de commerce mondial. **Pas étonnant que les prix subissent des baisses.**

suite page 4

Grande Culture

4 fois plus
que les
exportations
US de maïs

Pour la 4^e année de suite, une récolte mondiale abondante (suite)

La baisse est cependant limitée par une utilisation toujours importante pour la fabrication de produits industriels. Cela représentera pour cette campagne 332 millions de tonnes soit un sixième de la production totale de céréales. Le maïs américain utilisé pour l'éthanol en constitue près de la moitié du total. Ces 161 millions de tonnes de maïs représentent 4 fois plus que les exportations US de maïs. C'est même un tonnage supérieur de 35 millions de tonnes à la totalité du marché mondial de ce produit !



<http://www.igc.int/fr/downloads/gmrsummary/gmrsummf.pdf>



Fruit & Légumes

Il ne faut
pas se
contenter
d'interdire

Produits phyto : donner du temps au temps

Les producteurs de fruits et légumes protestent contre les mesures d'interdiction des pesticides. Le Parlement veut interdire les Néonicotinoïdes néfastes aux abeilles et le Ministère vient d'interdire le Diméthoate pour les cerisiers. Grâce à l'utilisation de la chimie, les consommateurs disposaient de produits avec un bel aspect extérieur. Cela s'avère néfaste. La solution semble simple : la puissance publique doit les interdire.

Rappelons à ce sujet une phrase célèbre de Michel Crozier, sociologue des organisations, "On ne change pas la société par décret".

Le secteur des fruits et légumes a été trop longtemps le parent pauvre de la politique agricole aussi bien en France qu'en Europe. C'est un contresens absolu par rapport aux problèmes de santé. La PAC a surtout favorisé la production de produits qui font grossir et s'est désintéressée des fruits et légumes conseillés par les médecins. Qui plus est, ce secteur est aussi un gros pourvoyeur d'emplois.

Il ne faut pas se contenter d'interdire, il faudrait accompagner ce changement pour les producteurs concernés. Cela suppose une modification des priorités de politique agricole en faveur de cette filière. L'enjeu est important pour notre santé mais il est tellement important que cela ne peut se faire que dans le cadre d'une stratégie à long terme.

réduire
notamment
leurs
impôts sur
les
bénéfices

Le dispositif de suramortissement de la Loi Macron prorogé jusqu'en Avril 2017

En vertu de la Loi du 6 Aout 2015 dite Loi Macron¹, les entreprises réalisant des bénéfices agricoles pouvaient bénéficier d'une déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement, pour certains biens d'équipements acquis entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016 et amortissables selon le mode dégressif. Ce dispositif vient d'être prorogé jusqu'au 14 Avril 2017

Pour relancer l'investissement des entreprises, la Loi Macron avait prévu un dispositif exceptionnel qui permettait de déduire fiscalement un montant équivalent à 40% du prix d'achat de certains investissements. Cela ne devait durer qu'un an et prendre fin en Avril 2016. Mais cela vient d'être reconduit jusqu'en Avril 2017. Grâce à ce dispositif, les entreprises qui investissent peuvent réduire notablement leurs impôts sur les bénéfices.

Ce dispositif constitue une aubaine pour les entreprises en bonne santé qui peuvent ainsi améliorer leur outil de production et faire des économies d'impôt.

suite page 6

Les investissements concernés

1/ Matériels et outillages utilisés pour des opérations industrielles de fabrication ou de transformation ;

2/ Matériels de manutention ;

3/ Installations destinées à l'épuration des eaux et à l'assainissement de l'atmosphère ;

4/ Installations productrices de vapeur, de chaleur ou d'énergie à l'exception des installations utilisées dans le cadre d'une activité de production d'énergie électrique bénéficiant de l'application d'un tarif réglementé d'achat de la production ;

5/ Matériels et outillages utilisés à des opérations de recherche scientifique ou technique.



suffisant
pour aider
les
entreprises
à traverser
les crises ?

les achats
de
matériel
ont
augmenté
de plus
de 20%

Le dispositif de suramortissement de la Loi Macron prorogé jusqu'en Avril 2017 (suite)

Il constitue aussi une aubaine pour tous les fabricants de ces investissements avec cependant une très forte pression à la baisse sur le matériel d'occasion. Dans un premier temps, on a craint aussi un risque de désaffection pour les CUMA car elles ne pouvaient bénéficier de ce dispositif. Une solution partielle a été trouvée en permettant aux agriculteurs en CUMA de bénéficier du dispositif à due proportion de l'utilisation qu'ils faisaient chacun des matériels achetés en commun.

Mais cela sera t-il suffisant pour aider les entreprises à traverser les crises comme celles qui affectent en particulier le secteur laitier et le secteur porcin ? L'optimisation fiscale est un moteur pour encourager les investissements mais il ne suffit pas. Il faut aussi un minimum de sécurité sur les perspectives de rentabilité. La mise en place de la nouvelle PAC se traduit par la suppression des outils de régulation comme les quotas laitiers ou le stockage public dont disposaient les Etats pour limiter les crises. La volatilité des prix s'accroît dans la plupart des secteurs et cela risque de retarder les investissements.

Curieusement en effet, la baisse régulière des résultats économiques de la Ferme France ne s'était pas traduite par une diminution des investissements. Alors que le revenu de la Ferme France a baissé d'un tiers en valeur réelle depuis le début des années 90, les investissements sont restés stables aux environs de 11 milliards €. On peut même se demander si nous n'assistons pas à un certain suréquipement en particulier pour le matériel. Il est frappant de constater que les achats de matériel ont augmenté de plus de 20% depuis le début des années 90 en monnaie constante. Ces dernières années, les achats de matériel ont coûté 7,5 milliards €, presque le même montant que les aides directes.

1. article 39 decies du CGI A ne pas confondre avec l'amortissement exceptionnel temporaire sur les bâtiments d'élevage et certains matériels issu de l'art. 31 de la LF 2016 (CGI art. 39 quinquies FB)





© vinexia.fr

Saint Emilion : "Welcome back to the future"

"Welcome back to the future", ces quelques mots mis en exergue sur le site des vignobles Comtes von Neipperg, expriment parfaitement la philosophie de celui qui préside depuis 30 ans aux destinées de cette prestigieuse entreprise de St Emilion qui élabore des crus célèbres. Une formation d'agronome acquise à Montpellier, un humour British souligné d'un léger accent allemand, Stephan von Neipperg c'est aussi la rigueur qui se frotte à la passion. Et cela fait des étincelles, surtout lorsqu'il s'agit d'affirmer ses choix et convictions *"Je défends mes thèses mais je ne juge pas les autres"*. L'élément déterminant est la terre. Pas seulement le terroir, la localisation qui permet de garantir qu'il s'agit bien d'une parcelle autorisant de se prévaloir d'une AOC prestigieuse. Mais une terre vivante dans laquelle les engrais chimiques et les traitements n'auront pas détruit la vie. Stephan von Neipperg ne fait pourtant nulle mention de Bio sur les étiquettes de ses quelque 700 000 bouteilles vendues chaque année.

Il estime tout simplement que la qualité de son vin dépend de sa capacité à respecter, cultiver et améliorer la vie dans le sol sur lequel la vigne est plantée. *"Si le sol n'est plus vivant, le vin sera sans intérêt. Tout est question d'équilibre"* aime-t-il à répéter. Il sait de quoi il parle puisque deux de ses propriétés sont passées récemment de Grand Cru Classé à Premier Grand Cru Classé. Les amateurs peuvent mesurer ce que cela signifie !

Au delà des exigences Bio

Jusqu'à maintenant, le cuivre semblait incontournable même pour les agriculteurs Bio. La tolérance est de 6 kg par ha pour combattre le mildiou. Stephan von Neipperg s'est fixé comme objectif de ne pas dépasser un kilo en s'inspirant de pratiques expérimentées par les producteurs de bananes d'Amérique du Sud et popularisées par des ONG.

Mais pour que la terre vivante puisse donner sa mesure, encore faut-il que la vigne soit à la hauteur. Dans les parcelles qui permettent d'élaborer tous ces grands crus, chaque pied de vigne a un numéro et fait l'objet d'une stratégie particulière, chaque pied de vigne est un sujet. Ici, *"clone non grata"* évitant de fait l'uniformité dommageable pour la qualité. Stephan von Neipperg pratique la sélection massale et peut ainsi greffer une variété de différentes lignées d'un même cépage.

suite page 8

"Je défends mes thèses mais je ne juge pas les autres"

"clone non grata"

Le "sanctuaire"
des cépages, avec
pieds numérotés
pour attester de la
qualité de la lignée



la typicité
du produit
en amont

Saint Emilion :

"Welcome back to the future" (suite)

Chaque parcelle devient donc un savant mélange de lignées qui apportent des notes particulières pour chaque cuvée et participe à la richesse aromatique des vins. Dernier élément et non des moindres : les goûts évoluent et la prise en compte des attentes du consommateur n'est pas un crime de lèse majesté ! Il faut parcourir inlassablement le monde, se constituer une vinothèque "témoin" des productions locales comme des plus exotiques, tenir compte des résultats de ses dégustations au spectre gustatif le plus large. Mais cette valorisation commerciale est facilitée par la maîtrise de la typicité du produit en amont. Le vin produit sera par construction "incomparable". C'est pourquoi, les 700 000 bouteilles ont le même logo au milieu de l'étiquette, les armoiries de la famille von Neipperg, signe de reconnaissance et de confiance. Tout d'une « Grande Marque » !

La biodiversité est rentable

Que retenir de cette belle réussite ? Tout commence par le terroir mais à condition de valoriser la terre avec le moins possible d'agressions chimiques pour exprimer son originalité. La culture Bio n'est pas l'apanage d'une minorité marginalisée. Elle se répand silencieusement sans avoir besoin de s'afficher car c'est une vraie nécessité patrimoniale d'abord et commerciale de surcroît.

Pour le matériel génétique, fini le temps des clones. Il faut désormais valoriser la diversité sélectionnée par les générations antérieures.

En matière commerciale, une marque donne un atout supplémentaire de confiance pour le client. Cerise sur le gâteau, cette confiance est renforcée par le système *Proof Tag*, garantie de traçabilité mais aussi d'authenticité pour l'acheteur, même à l'autre bout du monde, et vérifiable sur un simple Smartphone.

Voilà une des illustrations de cette alliance entre patrimoine et avenir de la devise de l'entreprise. Cette innovation devient la forme moderne du sceau des souverains qui authentifie l'origine mais surtout la "culture" de l'entreprise, de la racine du cep jusqu'à l'art des assemblages subtils. L'expérience du domaine von Neipperg montre que ce modèle exigeant est possible et rentable.

Les vins des Comtes Von Neipperg

Saint-Emilion : La Mondotte, Château Canon-la-Gaffelière,
Clos de l'Oratoire,

Côtes de Castillon : Château d'Aiguilhe

Pessac Léognan : Clos Marsalette

Participation à Sauternes : Château Guiraud.

Site Internet : www.neipperg.com



La vocation exportatrice de l'agriculture française sauvée par les vins et boissons

Le solde de la balance commerciale des produits agroalimentaires de la France s'est légèrement amélioré par rapport à 2014. Il est de 9,4 milliards € en 2015. Mais le solde positif des vins et boissons atteint 11,4 milliards. Cela signifie que sans ces boissons, le solde du commerce extérieur serait déficitaire de 2 milliards €. Où est passée la vocation exportatrice de la France ?

Le solde positif des céréales est de 6,7 milliards € mais le déficit en produits oléagineux est de 2,5 milliards € et celui des fruits et légumes de 5,3 milliards €. Même si l'on ajoute le solde positif du sucre, l'excédent des produits des grandes cultures ne compense pas le déficit des fruits et légumes.

Le solde global des productions animales est fortement positif de 4 milliards € grâce en particulier aux produits laitiers. A noter un déficit de 3,8 milliards € des produits de la pêche.



<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjinformap201602cmxt.pdf>

L'Ukraine pourrait exporter 40 millions de tonnes de céréales de plus dans les 10 prochaines années

Ce pays de 45 millions d'habitants a 12 millions d'ha de plus que la France. De plus, une grande partie des terres de ce pays sont parmi les fameuses terres noires considérées comme les meilleures terres du monde. Avec les mêmes rendements qu'en France, l'Ukraine pourrait produire plus de 200 millions de tonnes de céréales. Fort heureusement, les rendements actuels ne sont pas à la hauteur de ce potentiel. Mais cela pourrait changer rapidement si ce pays retrouve la paix intérieure.



<http://www.iris-france.org/61703-geopolitique-du-ble-les-enjeux-ukrainiens/>

Baisse des matières premières jusqu'à quand ?

En 2015, l'indice des matières premières calculé par Cyclope a baissé de 38%. Cette baisse est provoquée en partie par celle du prix du pétrole (-47%). Mais toutes les matières premières sont en baisse aux seules exceptions de la potasse et du cacao. Pour les produits agricoles, la baisse a été supérieure à la moyenne pour la poudre de lait (-44%). Parmi les plus fortes baisses, notons le tourteau de soja (-29%), le beurre (-28% en Europe et -15% en Océanie), le sucre (-21%) ; la viande de porc (-31% aux États-Unis et -10% en Europe), le maïs (-9%) et le blé (-6% à Rouen).

Philippe Chalmin, le Directeur de Cyclope, prévoit une nouvelle baisse des matières premières de 18% en 2016 avec une nouvelle baisse de 25% du prix du pétrole mais aussi de 26% du prix du tourteau de soja. Le prix du maïs pourrait baisser de 16% et le blé de 8%. En revanche, le prix du riz pourrait progresser de 8% et celui du sucre de 12%. L'explication est simple : la croissance mondiale n'est plus aussi forte qu'avant à cause du ralentissement en Chine. Le marché des matières premières en subit les conséquences.



<http://www.cercle-cyclope.com>